



Fédération Française de Rugby
COMITE DE BOURGOGNE
COMITE DE FRANCHE-COMTE



Président
J.F CONTANT

Président
C JEANNOT

Beaune, 19 novembre 2015

JBM/CSR

Dossier suivi par :

André BOUJON

Tel: Port 06 08 34 03 30

Mail : boujon.andre@neuf.fr

Aux CTC des Clubs
A TRANSMETTRE AUX JOUEURS

CONVOCATION

Dans le cadre de la compétition TADDEI des moins de 16 ans, les joueurs dont le nom figure sur l'annexe1, sont sélectionnés en équipe de Bourgogne/Franche Comté. Ils **sont convoqués le SAMEDI 21 Novembre 2015**.

Ils seront opposés le DIMANCHE 22 Novembre à la sélection d'Ile de France dans le cadre du 3°tour qualificatif. La rencontre se déroulera à 14h00 au " **STADE ROBERT BOBIN** PARC DES SPORTS DES RUE DES MONTEES **ORLEANS**

Déplacement en bus

Aller le 21/11/2015
Besançon Cis 10h00
Dôle Authême 10h40
Pause chauffeur 50mn à Dijon Bourillot
Dijon Bourillot 12h00
Pouilly péage 12h35
Auxerre Nord 14h30
Orléans 16h45

Retour le 22/11/15

Les joueurs préviendront par tél

Equipements / Documents

Chaque joueur doit se munir d'un équipement complet de match avec chaussures de rugby et les chaussettes de club, d'un survêtement, d'un coupe vent, d'une paire de chaussures de jogging et de **sa licence (original) à jour médicalement (impératif)**. Autorisation pour les joueurs de 1° ligne.

Indisponibilité

Le règlement fédéral concernant la participation des joueurs convoqués aux matchs de sélections régionales, **~art 238~** sera appliqué. **En cas d'indisponibilité (officiellement reconnue) prévenir le plus rapidement possible.**
André BOUJON Manager Général des sélections BG/FC au 06 08 34 03 30

Jean-Baptiste MOREAU
Président de la CSR
Comité de Bourgogne

REPAS - HEBERGEMENT

Repas tiré du sac pour ceux qui partent avant 12h00 le samedi 21 novembre.
L'hébergement se fera à l'hôtel CAMPANILE d'ORLEANS NORD- 744, RN 20 45770 SARAN

JOUEURS SELECTIONNES

CLUB	JOUEURS
RUGBY CLUB SENONAI	JEAN JACQUES Dany
USO NEVERS	GAUCHE Valérian – EDOUARD ROCHE Théo
RC BUXY	LAPORTE Maxime
CO LE CREUSOT	VIARD Joshua – TIKIZ Sinan
AS MACON	CINIER Kauri – CARVALHIDO Anthony PRUDHON Thomas
CS NUITS	LAVAUX Anthony - MERLE Corentin
STADE DIJONNAIS	FOURNIER Clément –SLOMA Louis – KOGLER Sacha – PAGLIARULO Enzo – VELIMEROVIC Nicolas - GODOT Ethan
ST APOLLINAIRE	VUILLEMIN Vincent
O BESANCON	CLAVIER Marvin
CA PONTARLIER	SAILLART Cyprien (M15)
US BEAUME LES DAMES	PAQUIEZ Paul

Encadrement :

Jean Paul GONNAUD	Dirigeant Elu Bg
André BOUJON	Manager des sélections
Eric PHILIPPOT	Entraîneur
Julien PETIT	Entraîneur
Valentin DAVENTURE	Vidéo
Pierre ANGINOT	Kiné

Extrait de l'article 238 des règlements fédéraux-

SITUATION DES JOUEURS SÉLECTIONNÉS

3 - Tout joueur qui, pour quelque motif que ce soit, n'honorerait pas une convocation de la F.F.R., d'un Comité territorial ou d'un Comité départemental, fera l'objet d'une mesure de suspension automatique pour une durée de 10 jours à compter de la date de la rencontre pour laquelle il a été sélectionné. Son association sera alors passible d'une sanction financière en application de l'article 531-1-3 des présents règlements.